

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

DELIBERATION

N°92/2025

Objet :

Cimetière/  
Application de  
nouveaux tarifs

Certifié exécutoire  
par le Maire, le

19/12/2025  


L'an deux mil vingt-cinq, le 12 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 08 décembre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Benjamin DALLE, Luc ADAMS, Arnaud BARBET, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI, Nathalie BISSETTE, Juliette DUNAJSKI, Laurent MUCHEMBLED.

Absents excusés : Catherine GERARD, Magalie BOUTEMY, Annaëlle VERHAEGHE, Anne-Marie BARBIER

Procurations :

Anne-Marie BARBIER donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Magalie BOUTEMY donne procuration à Nathalie BISSETTE

Anaëlle VERHAEGHE donne procuration à Juliette DUNAJSKI

Secrétaire : Nathalie BISSETTE

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE rappelle les délibérations n°204/2007, n°119/2015 et n°28/2023 concernant le tarif des cavurnes, des concessions et des cases de columbarium.

Il informe qu'il convient de proposer aux concessionnaires des tarifs valables 50 ans en plus de ceux délibérés pour 30 ans, à savoir :

### Cave-urne

Pour 30 ans Pour 50 ans

4 urnes 900 € 1 500 €

### Concession cimetière

Pour 30 ans Pour 50 ans

3m2	1,20 x 2,50	150 €	250 €
6m2	2,40 x 2,50	300 €	500 €

### Columbarium

2 urnes Pour 30 ans Pour 50 ans

450 € 750 €

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée décide l'application de ces tarifs à partir du 15 décembre 2025.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,  
Eugène DELAMBRE

